

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MARS 2014

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mars 2014 et en comparaison avec la même période de 2013, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 2,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 9,5% : droits de douane (-1,5%), TVA à l'importation (+4,4%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+30,2%) ;
- 2- l'augmentation des autres TIC (+7%) en raison essentiellement de la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+9,5%);
- 3- la hausse de 1,5% de la fiscalité domestique : IS (+11,9%), IR (+0,7%), TVA à l'intérieur (-11,7%), droits d'enregistrement et timbre (-2,9%) et majorations de retard (-38%).

La hausse des recettes de l'IS de 1,4 MMDH, soit +11,9%, résulte notamment de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjuguée à la baisse des versements d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

- 4- la baisse de 19% des recettes non fiscales qui résulte en grande partie de la diminution des fonds de concours (71 MDH contre 703 MDH) et des recettes de monopole (299 MDH contre 737 MDH).

Au niveau des dépenses

- le taux d'engagement global des dépenses de 38% et le taux d'émission sur engagements de 65%, contre respectivement 36% et 73% un an auparavant ;
- les dépenses ordinaires émises, en diminution de 13,3% résultant de la baisse de 60% des émissions de la compensation (6,6 MMDH contre 16,5 MMDH) et de 0,9% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la hausse de 1,5% des dépenses de personnel et de 11,8% des dépenses des autres biens et services ;
- les dépenses d'investissement émises sont en hausse de 30,2%, passant de 12,6 MMDH à fin mars 2013 à 16,4 MMDH à fin mars 2014.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2 MMDH contre un solde négatif de 11,4 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 15,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 22,5 MMDH à fin mars 2013 compte tenu d'un solde positif de 1,4 MMDH dégagé par les CST.

Le solde dégagé par les comptes spéciaux du Trésor à fin mars 2014 tient compte des dons des pays du Golfe pour un montant de 2,1 MMDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Mars 2013	LF 2014	Mars 2014	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	49 402	199 218	50 622	25%	2,5%
1.1- Recettes fiscales :	46 216	180 152	48 019	27%	3,9%
<i>Impôts directs</i>	21 314	77 167	22 574	29%	5,9%
<i>Impôts indirects</i>	18 524	80 630	19 228	24%	3,8%
<i>Droits de douane</i>	1 867	7 700	1 839	24%	-1,5%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	4 511	14 655	4 378	30%	-2,9%
1.2- Recettes non fiscales :	2 605	16 066	2 111	13%	-19%
<i>Monopole et participations</i>	737	10 841	299	3%	-59,4%
<i>Domaine</i>	57	463	32	7%	-43,9%
<i>Autres recettes ⁽¹⁾</i>	1 811	4 762	1 780	37%	-1,7%
1.3- Recettes de certains CST :	581	3 000	492	16%	-15,3%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	41	800	35	4%	-14,6%
<i>Fonds spécial routier</i>	540	2 200	457	21%	-15,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽¹⁾	60 774	224 087	52 662	24%	-13,3%
2.1- Biens et services :	38 479	157 703	40 339	26%	4,8%
<i>Personnel</i>	26 071	103 700	26 468	26%	1,5%
<i>Autres biens et services</i>	12 408	54 003	13 871	26%	11,8%
2.2- Intérêts de la dette :	5 764	23 934	5 713	24%	-0,9%
<i>Intérieure</i>	5 240	20 587	5 309	26%	1,3%
<i>Extérieure</i>	524	3 347	404	12%	-22,9%
2.3- Compensation	16 531	42 450	6 610	16%	-60%
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	0	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-11 372	-24 869	-2 040		
4- INVESTISSEMENT ⁽²⁾	12 557	51 702	16 353	32%	30,2%
<i>- Fonds spécial routier</i>	7	2 200	255	12%	
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	1 398	11 814	3 011		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽³⁾	-22 531	-64 757	-15 382		
7- VARIATION INSTANCES	-5 120	0	198		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-27 651	-64 757	-15 184		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	29 944	42 964	17 883		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	18 974		13 332		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-5 040		338		
<i>Compte courant à BAM</i>	2 048		-4 266		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-2 293	21 793	-2 699		
<i>Tirages et dons</i>	363	26 112	367		
<i>Amortissement</i>	-2 656	-4 319	-3 066		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2014

RECETTES ORDINAIRES					
	Mars 2013	LF 2014	Mars 2014	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	46 216	180 152	48 019	27%	3,9%
IMPÔTS DIRECTS	21 314	77 167	22 574	29%	5,9%
<i>Taxe Professionnelle</i>	14	295	8	3%	-42,9%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	11 992	39 710	13 419	34%	11,9%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	8 793	35 137	8 852	25%	0,7%
<i>Contrib. Sociale de Solidarité sur bénéf. et revenus</i>	42	0	0		
<i>Taxe d'Habitation</i>	5	43	4	9%	-20%
<i>Majorations de retard</i>	463	1 930	287	15%	-38%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	5	52	4	8%	-20%
DROITS DE DOUANE	1 867	7 700	1 839	24%	-1,5%
IMPÔTS INDIRECTS	18 524	80 630	19 228	24%	3,8%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	5 173	23 435	6 207	26%	20%
<i>Tabacs manufacturés</i>	1 903	8 194	2 084	25%	9,5%
<i>Produits énergétiques</i>	2 897	13 621	3 772	28%	30,2%
<i>Autres</i>	373	1 620	351	22%	-5,9%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	13 351	57 195	13 021	23%	-2,5%
<i>à l'intérieur</i>	5 676	22 309	5 010	22%	-11,7%
<i>à l'importation</i>	7 675	34 886	8 012	23%	4,4%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	4 511	14 655	4 378	30%	-2,9%
RECETTES NON FISCALES	2 605	16 066	2 111	13%	-19%
<i>Domaine</i>	57	463	32	7%	-43,9%
<i>Monopoles et participations</i>	737	10 841	299	3%	-59,4%
<i>Fonds de concours</i>	703	0	71		-89,9%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	110	563	528	94%	
<i>Redevance gazoduc</i>	640	2 483	617	25%	-3,6%
<i>Recettes diverses ⁽²⁾</i>	358	1 716	564	33%	57,5%
RECETTES DE CERTAINS CST	581	3 000	492	16%	-15,3%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	41	800	35	4%	-14,6%
<i>Fonds spécial routier</i>	540	2 200	457	21%	-15,4%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	49 402	199 218	50 622	25%	2,5%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

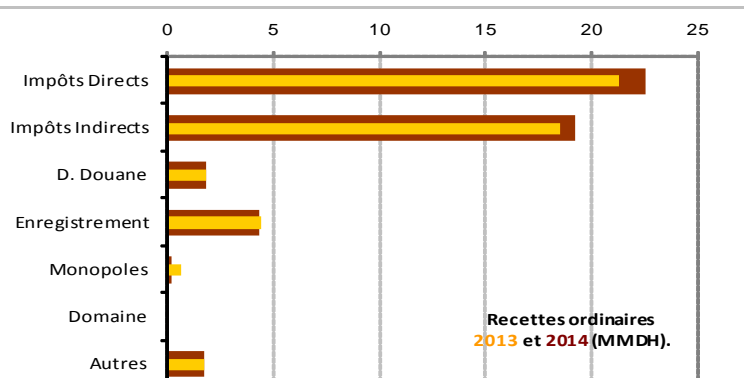
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mars 2014 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 2,5% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 13,3%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 15,2 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 2,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,9 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 50,6 MMDH contre 49,4 MMDH à fin mars 2013, en hausse de 2,5%.

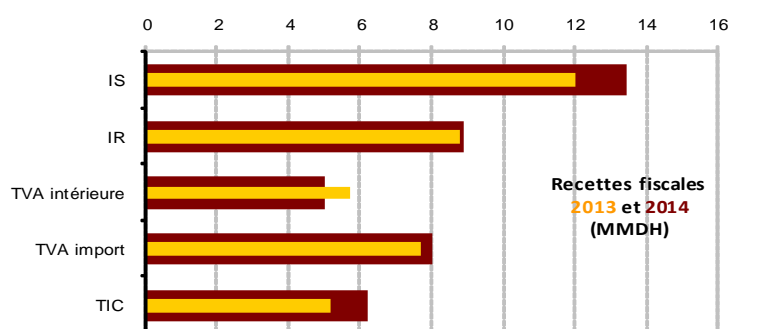
Ceci s'explique pour l'essentiel par la hausse des impôts directs de 5,9% et des impôts indirects de 3,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 19%, des droits d'enregistrement et de timbre de 2,9% et des droits de douane de 1,5%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 48 MMDH, en hausse de 3,9% par rapport à leur niveau de fin mars 2013.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 9,5% et de la fiscalité domestique de 1,5%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) se sont élevées à 13,6 MMDH à fin mars 2014 contre 12,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 9,5% ou +1,2 MMDH par rapport à leur niveau à fin mars 2013.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin mars 2014 ont été de 1.839 MDH contre 1.867 MDH un an auparavant, soit une diminution de 1,5%.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 8 MMDH à fin mars 2014 contre 7,7 MMDH à fin mars 2013, enregistrant ainsi une hausse de 4,4%. La TVA sur les produits énergétiques a augmenté de 7,7% et celle sur les autres produits de 3,5%.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 3,8 MMDH contre 2,9 MMDH, en hausse de 30,2% par rapport à son niveau de fin mars 2013.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont élevées à 32 MMDH à fin mars 2014 contre 31,5 MMDH à fin mars 2013, soit une augmentation de 1,5% ou +461 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés se sont établies à 13,4 MMDH à fin mars 2014 contre 12 MMDH un an auparavant, en hausse de 11,9%, ou +1,4 MMDH, sachant que les recettes de l'IS réalisées à fin mars 2013 avaient enregistré une baisse de 21,5% ou -3,3 MMDH (12 MMDH contre 15,3 MMDH à fin mars 2012).

L'augmentation des recettes de l'IS à fin mars 2014 résulte notamment de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjuguée à la baisse des versements d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin mars 2014 ont enregistré une augmentation de 0,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2013 (8.852 MDH contre 8.793 MDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une hausse de 3,2%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Mars 2013	Mars 2014	Evolution en %
IR total	8 793	8 852	0,7%
dont IR prélevé par la DDP	2 163	2 233	3,2%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mars 2014 se sont établies à 5 MMDH contre 5,7 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 11,7%.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 4.378 MDH à fin mars 2014 contre 4.511 MDH un an auparavant, soit une diminution de 2,9%.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 42,7% qui s'explique en grande partie par la baisse des majorations de retard de 38%.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 2,1 MMDH, en baisse de 19% par rapport à leur niveau de mars 2013, en raison de la baisse des fonds de concours, des recettes de monopole et de la redevance gazoduc, conjuguée à une hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 299 MDH à fin mars 2014 contre 737 MDH un an auparavant, en baisse de 59,4%.

Ces recettes proviennent de Bank Al-Maghrib.

	Produit des monopoles et participations			
	Mars 2013	LF 2014	Mars 2014	Taux de réalis.
B.A.M	633	894	299	33%
I.A.M	0	1 915	0	0%
O.C.P	0	3 000	0	0%
ANCFCC	0	2 500	0	0%
C.D.G	0	360	0	0%
Autres	104	2 172	0	0%
TOTAL	737	10 841	299	3%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 1,7% qui s'explique pour l'essentiel par la diminution des fonds de concours (71 MDH contre 703 MDH) et de la redevance gazoduc (617 MDH contre 640 MDH), conjuguée à une hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (528 MDH contre 110 MMDH).

Structure des recettes ordinaires

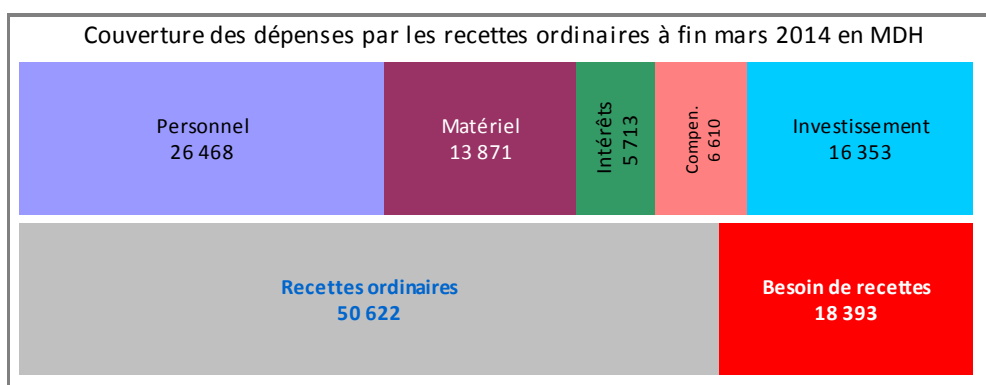
A fin mars 2014, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 96,5% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 13,4 MMDH, l'IS constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin mars 2014

	Nature	Recettes en millions DH	Evol en %	Structure
1	Impôt sur les sociétés	13 419	▲ 11,9%	26,5%
2	Taxe sur la valeur ajoutée	13 022	▼ 2,5%	25,7%
	- à l'importation	8 012	▲ 4,4%	15,8%
	- à l'intérieur	5 010	▼ 11,7%	9,9%
3	Impôt sur le revenu	8 852	▲ 0,7%	17,5%
4	Enregistrement et timbre	4 378	▼ 2,9%	8,6%
5	TIC prod. énergétiques	3 772	▲ 30,2%	7,5%
6	TIC tabacs manufacturés	2 084	▲ 9,5%	4,1%
7	Droits de douane	1 839	▼ 1,5%	3,6%
8	Redevance gazoduc	617	▼ 3,6%	1,2%
9	Recettes atténuat. dép.	528	▲ 380,0%	1,0%
10	Autres TIC	351	▼ 5,9%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mars 2014, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 96,1% contre 81,3% un an auparavant. Ainsi, à fin mars 2014, 52,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 13,1% aux dépenses de la compensation et 11,3% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

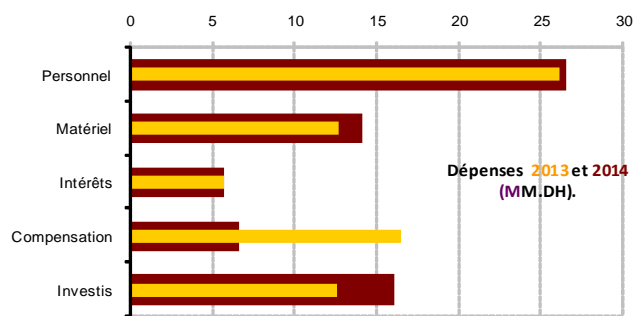
A fin mars 2014, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 150,3 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 38% contre 36% à fin mars 2013. Le taux d'émission sur engagements s'est élevé à 65% contre 73% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2014					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	199 353	62 915	47 201	32%	75%
Investissement	67 238	36 245	16 111	54%	44%
C.S.T	71 923	36 886	20 465	51%	55%
SEGMA	2 569	383	74	15%	19%
Dette	57 313	13 825	13 825	24%	100%
TOTAL	398 396	150 254	97 676	38%	65%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 77,1 MMDH à fin mars 2014, en baisse de 2,1% par rapport à leur niveau à fin mars 2013, en raison de la diminution de 14,6% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à une hausse de 27,5% des dépenses d'investissement et de 26,8% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2013	LF 2014	Emissions 2014	Réalisé	Variation
Fonctionnement	55 286	199 353	47 201	24%	-14,6%
Investissement	12 639	49 502	16 111	33%	27,5%
Dette	10 899	57 313	13 825	24%	26,8%
TOTAL	78 824	306 168	77 137	25%	-2,1%

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont atteint 47,2 MMDH, dont 26,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une augmentation de 1,5%. Les dépenses de matériel sont en hausse de 13,7% (11,1 MMDH contre 9,8 MMDH) et les charges communes sont en baisse de 50,5% (9,6 MMDH contre 19,4 MMDH) en raison de la diminution de 60% des charges de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Personnel	26 072	103 700	26 468	26%	1,5%
Matériel	9 770	30 959	11 109	36%	13,7%
Charges communes	19 444	62 028	9 624	16%	-50,5%
dont compensation	16 531	41 650	6 610	16%	-60,0%
Dépenses imprévues		2 666			
TOTAL	55 286	199 353	47 201	24%	-14,6%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mars 2014 se sont établis à 26,5 MMDH contre 26,1 MMDH une année auparavant, soit une hausse de 1,5%. Les salaires servis par la DDP ont été de 22,9 MMDH, en hausse de 2,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2013, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2% et des rappels de 11,5%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 13,9 MMDH contre 12,4 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 11,8%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la CMR (1,9 MMDH contre 1,7 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (4,6 MMDH contre 3,9 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (495 MDH contre 255 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 5.713 MDH à fin mars 2014 contre 5.764 MDH à fin mars 2013, en baisse de 0,9%. Cette diminution s'explique par la hausse des charges en intérêts de la dette intérieure de 1,3% (5.309 MDH contre 5.240 MDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 22,9% (404 MDH contre 524 MDH).

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 6,6 MMDH à fin mars 2014 contre 16,5 MMDH à fin mars 2013, en baisse de 60%. Cette diminution s'explique par le fait qu'il a été procédé durant le mois de mars 2013 à l'émission de 5,2 MMDH et de 6 MMDH au titre de la compensation contre 3,3 MMDH en mars 2014.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mars 2014 a été négatif pour 2 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 11,4 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

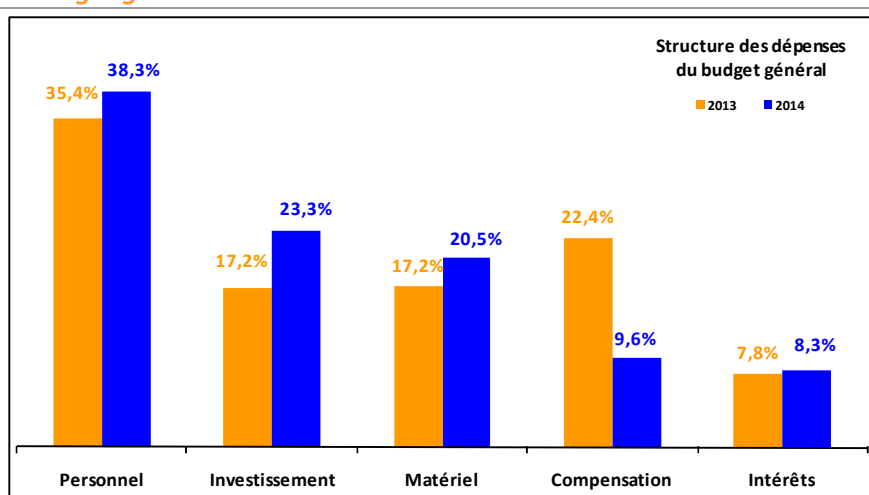
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 16,1 MMDH à fin mars 2014 contre 12,6 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 27,5%.

Ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 9,2 MMDH contre 6,8 MMDH à fin mars 2013.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Var%
Investissement total :	12 639	49 502	16 111	33%	27,5%
1- Ministères	5 253	32 153	6 037	19%	14,9%
2- Charges communes :	7 386	17 349	10 074	58%	36,4%
- Concours divers	6 838	12 988	9 238	71%	35,1%
- Ristournes d'intérêts	59	230	236	103%	
- Autres	489	4 131	600	15%	22,7%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mars 2013 et fin mars 2014 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,7 MMDH. Ces recettes tiennent compte notamment de transferts reçus des charges communes du budget d'investissement de 9,2 MMDH et de 2,1 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 20,5 MMDH, dont 11,8 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 3,2 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2014
	2013	LF 2014	2014	2013	LF 2014	2014	
C.A.S	8 984	58 229	14 145	9 525	46 989	11 821	2 324
TVA des CL	5 722	24 512	5 581	8 117	24 512	8 977	-3 396
I.N.D.H	17	3 187	850	43	3 187	327	523
Soutien prix. prd.alim.	41	800	35	0	800	0	35
F.S. Routier	540	2 200	457	8	2 200	255	202
F.D. Agricole	410	500	352	350	500	475	-123
Remploi domanial	224	1 847	250	282	1 847	140	110
Lutte contre chômage	845	567	845	264	567	269	576
Dons des pays du CCG	0	8 500	2 124	0	0	0	2 124
Appui Cohés. Social	21	4 100	1 335	0	2 000	410	925
F.S. Habitat	65	2 420	171	0	2 420	0	171
Dévelop. Sport	32	800	180	22	800	129	51
Autres CAS	1 067	8 796	1 965	439	8 156	839	1 126
C. Dép. Dotation(*)	9 941	10 475	9 551	7 432	10 475	8 507	1 044
Autres C.S.T	19	1 053	17	16	478	137	-120
TOTAL	18 944	69 757	23 713	16 973	57 942	20 465	3 248

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin mars 2014, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 339 MDH contre 467 MDH à fin mars 2013, en baisse de 27,4%.

Les dépenses ont été de 74 MDH contre 103 MDH, soit une diminution de 28,2%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Exploitation :	275	0	252		-8,4%
Recettes	375	2 186	316	14%	-15,7%
Dépenses	100	2 186	64	3%	-36,0%
Equipement :	89	0	13		-85,4%
Recettes	92	904	23	3%	-75,0%
Dépenses	3	904	10	1%	

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin mars 2014, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 25,4% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 23,5% et 31,6% des dépenses d'investissement ont été émises.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2014 en MDH				
	LF 2014	MARS 2014	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	199 218	50 622	25,4%	148 667
1.1- Recettes fiscales :	180 152	48 019	26,7%	132 133
<i>Impôts directs</i>	77 167	22 574	29,3%	54 593
<i>Impôt sur les sociétés</i>	39 710	13 419	33,8%	26 291
<i>Impôt sur le revenu</i>	35 137	8 852	25,2%	26 285
<i>Impôts indirects</i>	80 630	19 228	23,8%	61 402
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 309	5 010	22,5%	17 299
<i>TVA à l'importation</i>	34 886	8 012	23,0%	26 875
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	23 435	6 207	26,5%	17 228
<i>Droits de douane</i>	7 700	1 839	23,9%	5 861
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 655	4 378	29,9%	10 277
1.2- Recettes non fiscales :	16 066	2 111	13,1%	14 026
<i>Monopole et participations</i>	10 841	299	2,8%	10 542
<i>Fonds de concours</i>	0	71		
<i>Autres recettes</i>	5 225	1 741	33,3%	3 484
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	492	16,4%	2 508
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	35	4,4%	765
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	457	20,8%	1 743
2- DEPENSES ORDINAIRES	224 087	52 662	23,5%	171 425
2.1- Biens et services :	157 703	40 339	25,6%	117 364
<i>Personnel</i>	103 700	26 468	25,5%	77 232
<i>Autres biens et services</i>	54 003	13 871	25,7%	40 132
2.2- Intérêts de la dette :	23 934	5 713	23,9%	18 221
<i>Intérieure</i>	20 587	5 309	25,8%	15 278
<i>Extérieure</i>	3 347	404	12,1%	2 943
2.3- Compensation	42 450	6 610	15,6%	35 840
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%	800
3- INVESTISSEMENT	51 702	16 353	31,6%	35 349
<i>- Fonds spécial routier</i>	2 200	255	11,6%	1 945

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 15,4 MMDH à fin mars 2014, contre un déficit budgétaire de 22,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,8 MMDH à fin mars 2014 contre 3,6 MMDH à fin décembre 2013, soit une hausse du stock des instances de paiement à hauteur de 198 MDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 15,2 MMDH contre un besoin de financement de 27,7 MMDH à fin mars 2013 et d'un flux net négatif de 2,7 MMDH du financement extérieur contre 2,3 un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,9 MMDH contre 29,9 MMDH à fin mars 2013.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mars 2014, le financement extérieur a été négatif de 2,7 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour un montant de 3,1 MMDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 13,3 MMDH contre 19 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 338 MDH contre une baisse de 5 MMDH à fin mars 2013 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 4,3 MMDH contre une ponction de 2 MMDH à fin mars 2013.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 43,1 MMDH à fin mars 2014, en augmentation de 338 MMDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2013.

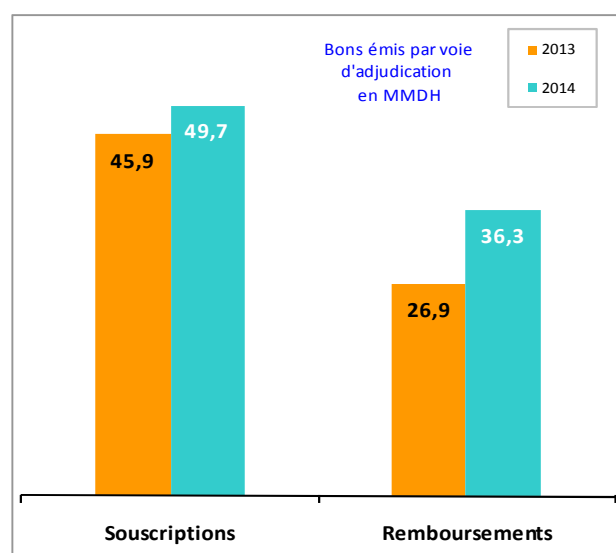
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 6,5 MMDH à fin mars 2014 contre 2,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 8,7 MMDH effectués par le Trésor durant le mois de mars 2014 et dont le remboursement n'intervient qu'en avril.

Dette intérieure

S'élevant à 430,4 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2013. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 13,3 MMDH résultant de souscriptions pour 49,7 MMDH et de remboursements pour 36,3 MMDH contre un recours pour un montant net de 19 MMDH un an auparavant résultant de souscriptions pour 45,9 MMDH et de remboursements pour 26,9 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2013	Souscrip.	Rembour.	2014	Var %
Adjudications	412 971	49 654	36 323	426 303	3,2%
13 semaines	60	300	60	300	
26 semaines	8 903	300	8 423	780	
52 semaines	24 891	2 000	6 807	20 085	
2 ans	83 222	5 400	14 647	73 975	
5 ans	94 328	10 210	4 103	100 436	
10 ans	90 692	12 760	1 304	102 148	
15 ans	86 640	14 919	980	100 579	
20 ans	21 461	3 765	0	25 226	
30 ans	2 775			2 775	
Autres	1 426	2 824	121	4 127	
Total	414 397	52 478	36 444	430 430	3,9%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mars 2014 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à plusieurs opérations de rachats ou d'échanges de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 17,6 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
	RACHATS	ECHANGES	
		Remboursés	Emis
26 semaines	270,0		
52 semaines	267,2	4 759,2	
2 ans	608,2	6 328,8	
5 ans		4 102,7	1 032,3
10 ans		1 303,7	8 610,1
15 ans			5 423,7
20 ans			1765,3
Total	1 145,4	16 494,4	16 831,4